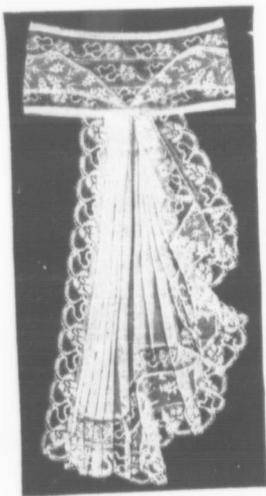


LES RESSOURCES DU CANADA

Une lutte acharnée a lieu actuellement sur le terrain économique entre les États-Unis et l'Angleterre, au sujet de l'accaparement du commerce canadien.

Les Américains, avec leur perspicacité et leur esprit d'entreprise, se sont rendu compte des avantages offerts par les ressources naturelles non encore développées du Canada et ont



Col-*stock* lavable, avec jabot de côté, nouveau style. Modèle de la maison A. et T. Hall, une des nouvelles maisons de Toronto, qui fait une spécialité de ce genre de marchandises, et dont la première annonce a commerce paraît dans une autre page de ce journal.

compris ce que signifiait l'accroissement rapide de sa population.

D'un autre côté, l'Anglais, dont la qualité dominante en affaires est d'agir en vertu de principes conservateurs, s'aperçoit qu'il a négligé d'établir sa suprématie commerciale au Canada pendant qu'il en était encore temps.

Depuis dix ans, le Canada a pris une expansion industrielle et commerciale qui dépasse les prévisions des plus enthousiastes. Cette expansion commerciale, cependant, n'est pas accidentelle; elle paraît être, au contraire, la condition permanente de la situation économique et le résultat des mesures sages adoptées par le gouvernement.

Le moment était approprié pour faire connaître au monde entier les richesses incomparables que possède le Canada. L'Europe surpeuplée cherche des champs nouveaux d'activité, et le Canada s'offre comme le territoire le plus propice et le plus avantageux. La superficie de ce territoire surpasse au moins d'un tiers celle de tout le continent Européen, et sa population n'est égale qu'à celle de Londres et de ses faubourgs.

La construction de voies ferrées transcontinentales a ouvert les immenses champs de blé du Canada à une époque où la consommation croissante du blé dans le monde entier avait élevé le prix du grain et augmenté les profits de l'agriculture.

Le Canada possède des pouvoirs d'eau pouvant développer une force électro-motrice d'au moins 25,000,000 de chevaux, correspondant à une consommation annuelle de 500,000,000 de tonnes de charbon. Ces ressources peuvent permettre à l'industrie canadienne de se développer dans des conditions la mettant à même de soutenir favorablement la concurrence avec tout autre pays de l'univers.

Ces ressources devraient être l'objet d'une sérieuse attention de la part de tous ceux qui s'intéressent au commerce du Dominion. Le petit commerçant peut rester indifférent à ces considérations qui sont étrangères à l'équilibre de son budget; mais l'industriel, dont la perspicacité doit toujours être en éveil, doit se préoccuper de ces conditions qui intéressent l'avenir commercial du Canada.

La population canadienne assiste aujourd'hui à un spectacle consolant: celui de voir les hommes d'affaires des États-Unis et de l'Angleterre se rendre compte des avantages que peuvent leur offrir les ressources incomparables du Canada. Les uns et les autres ont réussi à créer assez d'intérêt dans leurs pays respectifs pour décider leurs gouvernements à faire des instances auprès du gouvernement canadien afin d'obtenir le meilleur traitement douanier possible.

Ce résultat doit réjouir tous ceux qui ont à cœur les meilleurs intérêts du Canada. Mais, tout en constatant avec plaisir que notre pays est assez prospère pour exciter la convoitise des autres nations, au point qu'elles demandent la réciprocité, il ne faut pas oublier que ces conditions imposent une responsabilité. Il est du devoir des hommes d'affaires canadiens, à l'exemple des hommes d'affaires américains et anglais, de faire connaître au gouvernement canadien ce qui, dans leur opinion, serait le plus avantageux pour assurer la continuité des progrès du pays.

La question est d'une importance telle qu'elle mérite d'être traitée au vrai point de vue des intérêts commerciaux du Dominion et en dehors de toute considération politique. Nous sommes fiers que les divers pays nous fassent des propositions d'affaires; mais nous demandons à nos hommes d'État, à tous nos industriels et à tous nos commerçants, de les étudier avec calme et impartialité, de les accepter ou de les rejeter, suivant qu'elles seront jugées être faites ou non dans le meilleur intérêt du commerce canadien, en tenant toujours compte du fait que nous voulons que nos industries canadiennes soient prospères, et que la permanence de leur succès ne soit jamais mise en danger; que nous voulons que nos ouvriers canadiens trouvent toujours au pays un emploi rémunérateur qui leur assure une aisance et un confort raisonnables; que nous voulons que nos commerçants trouvent, dans la distribution de la marchandise, un profit en rapport avec une connaissance pratique et technique de leur état, du capital investi et du travail qu'ils font pour le service du public; que nous voulons que tous les intérêts canadiens s'entendent entre eux, de façon que chacun, dans sa sphère respective, dispose au mieux de ses talents et de son énergie pour assurer le bien-être de la communauté.

**Les Compagnies d'Express réduisent leurs prix.**—Les Compagnies d'Express qui avaient reçu instruction de la Commission des Chemins de Fer de réviser leurs tarifs, ont déposé un nouveau tableau de leurs taux, lesquels sont de beaucoup moins élevés.

Ils sont basés sur la distance et la pesanteur des paquets, et affectent principalement les paquets pesant moins de 10 livres.

La limite de la livraison de ces paquets, dans les plus grands centres, tels que Montréal et Toronto, a aussi été changée, et comprend pratiquement toute la municipalité.